

CONSEIL MUNICIPAL de LIORAC-sur-LOUYRE

Du mercredi 23 mars 2022

(En application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales qui dispose que le compte rendu de la séance doit être affiché dans la huitaine).

Convocation du 17 mars 2022

Présents : 7

Absents : 1

Absents excusés : 3

Nombre de votants : 9

Etaients présents et présentes : Monsieur MONTEIL Jean-Claude, Madame OLLIVIER-OZBIR Muriel, Messieurs THIBAUT Eric, BOYER Sylvain, DAMBIER Guillaume, FAVRE Jean-Claude, Madame RIBEYRENS Annie.

Etait absente : Mme Peyret-Lacombe Aude,

Etaients absents excusés : Maury Vincent, (pouvoir à Mme Ribeyrens Annie) Thierry-Wilkinson Guillaume, (pouvoir à Mme Ollivier-Ozbird Muriel), Vogley David

Secrétaire de séance : Mme Ribeyrens Annie

Début de la séance : 20 h 20

Lecture du compte rendu du 26 janvier 2022

A l'unanimité, le Conseil a approuvé le compte rendu.

Budget principal commune. Budget annexe Multiple rural. Approbation Compte Administratif 2021. Compte de Gestion 2021. Affectation des résultats 2021

Lecture des chiffres nous a été commentée. Voir annexe.

Budget principal :

En fonctionnement, les dépenses représentent 301 134,29 € pour des recettes de 267 949, 96 €. Avec le report de 2020, l'excédent à la clôture est de 144 471,34 €.

En investissement, les dépenses représentent 39 398,92 €, avec un résultat en clôture de 27 456, 75 € + un reste à réaliser de 22 999,80 € et des recettes de 2 920, 59 € sur l'exercice + 9 021, 58 € reportés de 2020 + un reste à réaliser de 12 291,63 €, soit un déficit de 38 164,92 €.

Sur l'ensemble du budget principal les dépenses s'élèvent à 363 533,01 € et les recettes à 469 839,43 €, soit un excédent sur l'exercice 2021 de 106 306, 42 €.

Budget annexe - multiple rural :

En fonctionnement, les dépenses représentent 3 185,48 € pour 16 250,00 € de recettes, soit un excédent de 13 064,52 €.

En investissement, les dépenses représentent 18 978,07 € pour 5 755,66 € de recettes, soit un déficit de 13 222,41 €.

Sur l'ensemble du budget annexe, les dépenses s'élèvent à 22 163,55 € pour des recettes de 22 005,66 €, soit un déficit de 157,89 €.

Le Maire s'étant retiré, le conseil à l'unanimité a approuvé.

Logement de l'ancienne poste

Mme Susillon Corinne ayant libéré les lieux le 07 mars 2022, le logement a été attribué aux gérants du multiple rural. Une faveur leur sera faite en proposant :

- Un loyer de 350 € par mois avec effet au 01 avril 2022, (loyer identique au précédent locataire)
- Paiement des factures EDF par la commune pour le multiple rural, jusqu'à l'installation d'un compteur propre au multiple.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé ces initiatives.

Logement ancien presbytère

Ce logement est toujours vacant. Pour rentabiliser ce bien, la commune a proposé de diviser ce local afin d'offrir à des professions libérales la possibilité de s'installer, ce qui permettrait d'encaisser des loyers plus importants et d'apporter une dynamique au village. Un agent immobilier viendra sur place pour étudier cette éventualité et proposera des idées.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé cette proposition.

Multiple rural – devis store

La saison estivale arrivant, il nous a semblé opportun de proposer dans un premier temps la réparation du store existant. Un devis de la Société ALPAGO nous a été présenté pour une valeur de : **2600 € HT ou 3120 € TTC**. L'avantage est que ce store pourrait être remis en état rapidement.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé cette solution.

Elections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Pour le 1^{er} tour du 10 avril 2022, la composition du bureau sera la suivante :

- **de 08 heures à 11 heures** : Jean-Claude Monteil, Sylvain Boyer, Jean Claude Favre,
- **de 11 heures à 14 heures** : Guillaume Dambier, Annie Ribeyrens, David Vogley,
- **de 14 heures à 17 heures** : Muriel Ollivier-Ozbir, Aude Peyret-Lacombe, Eric Thibault,
- **de 17 heures à 19 heures** : Jean-Claude Monteil, Annie Ribeyrens, Eric Thibault.

Pour le 2^{ème} tour du 24 avril 2022,

- **de 08 heures à 11 heures** : Jean-Claude Monteil, Sylvain Boyer, Jean Claude Favre,
- **de 11 heures à 14 heures** : Guillaume Dambier, Annie Ribeyrens, David Vogley,
- **de 14 heures à 17 heures** : Muriel Ollivier-Ozbir, Aude Peyret-Lacombe, Vincent Maury,
- **de 17 heures à 19 heures** : Jean-Claude Monteil, Annie Ribeyrens, Guillaume Thierry-Wilkinson.

Renouvellement contrat PEC (Parcours emploi compétences)

Nous avons renouvelé le contrat de Jean-Luc Martel pour 6 mois supplémentaires à compter du 01 mars 2022 avec une prise en charge de 80 % par l'Agence de Service de Paiement de Bordeaux (ASP) pour 28 heures de travail par semaine.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé ce renouvellement.

Questions diverses

Ecole

Dans le cadre du projet « construisons notre école de demain » sur notre RPI de 6 communes, la Commission Communication a travaillé pour faire connaître les atouts de l'enseignement, des activités périscolaires, de la logistique et des cantines en place sur le RPI « l'école des 6 ». Un logo et un nom ont été créés. Un site internet www.lecoledes6.fr regroupe toutes les informations que les parents actuels et potentiels pourraient avoir besoin. Un flyer a également été créé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de notre RPI et remis également chez des commerçants.

Ce flyer réunit toutes les informations susceptibles d'intéresser les nouveaux arrivants qui n'auront plus à se poser la question « dans quelle école vais-je inscrire mes enfants »

Il a été question également de mettre à disposition un local concernant l'aménagement d'une **MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)** à Liorac, logement de l'ancienne poste). L'ATD24 (Agence Technique Départementale Dordogne) a été contactée pour une étude de faisabilité, nous attendons leur réponse.

SDE 24 (Syndicat Départemental d'Énergie). Audit énergétique.

Un pré diagnostic de 200 € pourrait être effectué en vue d'isoler de futurs logements. Un dossier est à compléter.

SDE 24 (Syndicat Départemental d'Énergie). Modernisation éclairage public.

Un projet de convention de mise en œuvre de la modernisation du parc éclairage public de la commune nous a été envoyé. N'étant pas convaincus, ce projet reste en suspens pour le moment.

Adressage :

Le nom et la numérotation devraient être renseignés dans la base de données nationale pour mi avril par la Poste.

Partenariat avec l'école d'architecture de Bordeaux et Sciences Po

Dans le but d'aménager le bourg, de le rendre plus agréable et sécurisé, proposition a été faite de travailler avec un groupe d'étudiants des 2 écoles afin d'obtenir leurs propositions dans le cadre de leurs projets d'étude. Si cela est accepté, ce projet débutera en 2023.

Départ de Guillaume Dambier à 23 h 30.

Séance levée à 23 h 40